



Ville d'Esch-sur-Alzette  
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:  
10.01.2006

Date de la convocation des conseillers:  
10.01.2005

point de l'ordre du jour :  
03

**Délibération du Conseil Communal  
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Séance publique du 20 janvier 2006**

**Présents:** Mutsch, bourgmestre, Braz, Spautz, Tonnar, échevins,  
Hoffmann, Snel, Roller, Huss, Jaerling, Codello, Zwally, Wohlfarth,  
Becker, conseillers,  
Clement, secrétaire communal  
**Absents :** Hinterscheid, échevin, Maroldt, Hannen, Knaff, Hildgen,  
Weidig, conseillers

## Le Conseil Communal;

Objet: Convention entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'a.s.b.l. « Tour de France 2006 »

Vu la convention du 14 décembre 2005 signée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'a.s.b.l. « Tour de France 2006 » ;

Considérant que cette convention a pour objet l'organisation de l'arrivée et de départ d'une étape du Tour de France en 2006 et de toutes les activités qui s'y rattachent ;

Vu les conditions et prestations fixées dans le contrat ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi,

**a p p r o u v e  
à l'unanimité**

la convention précitée entre la Ville d'Esch-sur-Alzette et l'a.s.b.l. « Tour de France 2006 » relative à l'organisation de l'arrivée et du départ d'une étape du Tour de France en 2006.

En séance

Date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 20.01.2006  
Pour expédition conforme,  
Le secrétaire communal,

Le bourgmestre,